



**Par dépôt électronique et poste**

Le 10 décembre 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029**  
**Votre dossier : R-4110-2019**  
**Notre dossier : R059220 ST**

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») a pris connaissance de la lettre de la Régie datée du 6 décembre 2019, laquelle accorde un délai à *Sinopé Technologies* pour le dépôt de sa demande d'intervention dans le dossier mentionné en objet et accorde conséquemment au Distributeur jusqu'au 17 décembre 2019 pour le dépôt de ses commentaires.

Le Distributeur soumet à la Régie que les commentaires concernant la demande d'intervention de *Sinopé Technologies* seront en lien avec les commentaires liés aux demandes de plusieurs autres intéressés. Le Distributeur est d'avis qu'il serait donc plus adéquat de lui permettre de déposer d'un seul bloc ses commentaires sur l'ensemble des demandes d'intervention. Il demande conséquemment à la Régie de lui accorder jusqu'au 17 décembre 2019 à 12h pour faire le dépôt de l'ensemble de ses commentaires aux demandes d'intervention.

Le Distributeur confirme qu'il sera par ailleurs en mesure de déposer le complément de preuve sur Hilo ce vendredi 13 décembre 2019, conformément à la décision D-2019-157.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**

JC/jl

c. c. Intéressés (par courriel seulement)